



Fiche technique santé-sécurité # 401

Hercules Chemical Company Inc.

111 South Street

Passaic NJ 07055-7398

Renseignements : Téléphone 1-800 221-9330

Internet : www.herchem.com

NFPA	HMIS	EPI	Symbole de transport						
	<table border="1"><tr><td>SANTÉ</td><td>1</td></tr><tr><td>INFLAMMABILITÉ</td><td>1</td></tr><tr><td>RÉACTIVITÉ</td><td>0</td></tr></table>	SANTÉ	1	INFLAMMABILITÉ	1	RÉACTIVITÉ	0		
SANTÉ	1								
INFLAMMABILITÉ	1								
RÉACTIVITÉ	0								

Préparation : 04/23/06

Date de la révision : 08/07/08

Révision numéro 1

1. RENSEIGNEMENTS SUR LE FABRICANT ET SUR LE PRODUIT

Identité du produit : Cryo-tek -100, Cryo-tek AG, Cryo-tek

Usage projeté : Protection contre le gel pour les systèmes de chauffage hydronique, de refroidissement, d'eau potable, solaire en boucle fermée.

Fabricant : Hercules Chemical Company, Inc.
111 South Street
Passaic, New Jersey 07055-7398

Renseignements : Téléphone (800) 221-9330

Internet : <http://www.herchem.com>

Numéro d'urgence : CHEMTREC : (800) 424-9300

Date de préparation de la FTSS : 04/23/08

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect et odeur : Ce produit est un liquide rouge ou bleu inodore.

Résumé d'urgence

Peut causer une légère irritation oculaire et cutanée.
Une ingestion excessive répétée peut causer des effets sur le système nerveux central.

Voie principale d'exposition : Inhalation, peau, ingestion

Ingestion : Peut causer une légère irritation oculaire et cutanée. Une ingestion excessive répétée peut causer des effets sur le système nerveux central.

Inhalation : L'inhalation des vapeurs ou des brumes chauffées peut causer une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires supérieures.

Yeux : Peut causer une faible irritation transitoire. Une blessure oculaire est improbable.

Peau : Aucune irritation importante n'est prévue. Le contact répété peut causer une légère irritation.

3. COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

FSSP # 401 - Cryo-tek -100, Cryo-tek AG, Cryo-tek

Page 1 / 5

Composant	No. CAS.	Quantité
Propylèneglycol	57-55-6	45-98%
Ingrédients inoffensifs	Mélange	1-55%

4. LES PREMIERS SOINS

Yeux : Rincez les yeux de la victime à grande eau en gardant les paupières séparées. Si l'irritation se poursuit, consultez immédiatement un médecin

Peau : Rincez l'eau à grande eau.

Ingestion : Consultez immédiatement un médecin.

Inhalation : Aucun effet négatif n'est prévu, toutefois si une irritation ou d'autres symptômes apparaissent, emmenez à l'air frais. Consultez un médecin si les symptômes persistent.

Autre : Sans objet

5. MÉTHODES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair : >200°F (93,3°C)

Température d'auto-inflammation : Non déterminée

Limites d'inflammabilité : **LEL : 2.6%** **UEL : 12.5%**

Méthodes d'extinction : Utilisez de l'eau pulvérisée ou en pluie, du dioxyde de carbone, un produit chimique sec ou de la mousse antialcool. N'utilisez pas de jet d'eau direct – cela propagera le feu. Refroidissez les contenants et les structures exposés au feu avec de l'eau.

Dangers exceptionnels d'incendie ou d'explosion : N'est pas répertorié comme produit inflammable ou combustible, mais brûlera en présence d'un incendie. Un jet d'eau solide dirigé en un liquide chaud, brûlant peut causer de la mousse. La chaleur dégagée par l'incendie peut produire des vapeurs inflammables. Les pulvérisations fines ou les brumes peuvent être combustibles à des températures sous le point d'éclair normal.

Procédures Spéciales de lutte contre l'incendie : Les pompiers devraient porter des appareils respiratoires.

Produits de combustion dangereux : Le brûlage peut produire du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et des aldéhydes.

Données sur l'explosivité (susceptibilité aux chocs mécaniques et aux décharges statiques) : Aucun connu

6. PROCÉDURES À SUIVRE EN CAS DE FUITE OU DÉVERSEMENT

Portez des vêtements protecteurs appropriés selon la description de la section 8. Ne pas permis rincez le déversement vers l'égout. Recueillez le tout à l'aide d'un produit absorbant inerte et placez dans des contenants appropriés pour l'élimination. Empêchez les déversements d'entrer dans les égouts et les cours d'eau. Rappelez les dégagements tel qu'exigé par les autorités locales, provinciales et fédérales.

7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Manipulation: Évitez le contact avec les yeux. Évitez le contact prolongé avec la peau et les vêtements. Évitez de respirer les vapeurs et les brumes. Lavez en profondeur à l'eau et au savon après toute manipulation. Maintenir les contenants fermés quand ils ne servent pas. Ne réutilisez pas les contenants. Les contenants conservent les résidus du produit et peuvent être dangereux. Suivez toutes les précautions de la FSSP en manipulant les contenants vides.

Entreposage: Entrepochez dans un endroit sec, bien aéré loin de matériaux incompatibles.

8. CONTRÔLE DES EXPOSITIONS / PROTECTION INDIVIDUELLE

Lignes directrices sur l'exposition :

Propylèneglycol	50 ppm AIHA WEEL
Ingrédients inoffensifs	Aucune établie

Contrôles techniques: Utilisez avec une ventilation d'aspiration générale ou locale pour maintenir les expositions sous les limites d'exposition professionnelles.

Protection respiratoire: Aucune normalement nécessaire. Dans les opérations lorsqu'on dépasse les limites d'exposition professionnelle, il faut utiliser un respirateur approuvé NIOSH doté de cartouches de produits chimiques anti-vapeurs organiques/poussière/brume ou un respirateur à adduction d'air approprié pour la forme et la concentration de contaminants. Le choix et l'utilisation de l'équipement respiratoire doit être conforme aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et des autorités locales.

Protection de la peau: Aucune normalement nécessaire. Pour un contact prolongé, on peut porter des gants de nitrile.

Protection pour les yeux: Des lunettes de sécurité avec écrans ou des lunettes contre les éclaboussures sont recommandées s'il y a possibilité d'éclaboussures.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect et odeur : Ce produit est un liquide rouge ou bleu inodore.

État physique : Liquide	Point d'ébullition : 188° C (propylène glycol)
Densité de vapeur : 2,62 (propylèneglycol)	Pression de vapeur : 0.08 mm Hg @ 20°C
Solubilité dans l'eau : Soluble 100%	Taux d'évaporation : Non disponible (Buac=1)
Poids spécifique : 1,03-1,05	pH : 8,5-9,5
Point de fusion : Non déterminée	Coefficient Octanal/eau : -0.92 (propylène glycol)
Contenu VOC : Non VOC	Viscosité : Non déterminée

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Stable sous des conditions de manipulation et d'entreposage normales.

Incompatibilité: Agents oxydants forts

Produits de décomposition dangereuse: Le brûlage peut produire du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et des aldéhydes.

Polymérisation dangereuse: Ne se produira pas.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

DANGERS POUR LA SANTÉ :

Sensibilisation : Aucun prévu (aucune prévue).

Chronique: Aucun connu

Cancérogénicité: Aucun des composants n'est répertorié à titre de carcinogènes ou de carcinogènes suspects par le CIRC, le NTP ou l'OSHA.

Mutagénicité: Aucun connu

Troubles médicaux aggravés par l'exposition : Aucun connu

Valeurs de toxicité aiguë : Propylèneglycol : DL50 orale du rat 20 000-34 000 mg/kg;
DL50 pour la peau du lapin >10 000 mg/kg

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Le propylèneglycol est pratiquement non-toxique pour les organismes aquatiques (CL50 >100 mg/L) et devrait être rapidement biodégradé.

13. ÉLIMINATION

Éliminez conformément aux règlements environnementaux locaux, d'état/provinciaux et fédéraux.

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

	DOT	TMD	MEX
Appellation réglementaire :	Non réglementé pour le transport.	Non réglementé pour le transport.	Non réglementé pour le transport.
Numéro ONU :	Aucun	Aucun	Aucun
Étiquettes exigées :	Aucun	Aucun	Aucun
Classement des dangers / Groupe d'emballage :	Aucun	Aucun	Aucun
(Exempt en petites quantités lorsque transportés par terre - Section 1.33 du TMD)			

15. RENSEIGNEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Situation de l'inventaire

TSCA : Conforme

LSD : Conforme

Règlements fédéraux des États-Unis

SARA 313.

Section 313 de « Title III » du « Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 » (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique qui exige une déclaration sous la « Act and Title 40 of the Code of Federal Regulations, Part 372 ».

SARA 311/312 Classements des dangers

Danger aigue pour la santé : Non

Danger chronique pour la santé : Non

Danger d'incendie : Non

Danger de perte subite de pression : Non

Danger de réactivité : Non

California Proposition 65

Ce produit ne contient aucun produit chimique qui exige une déclaration sous la « Proposition 65 ».

Classification SIMDUT canadienne : N'est pas un produit contrôlé

LCPE canadienne : Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans la LIS canadienne.

WHMIS: N'est pas un produit contrôlé

16. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Classement du NFPA : Santé = 1 Incendie = 1 Réactivité = 0
Classement du HMIS : Santé = 1 Incendie = 1 Réactivité = 0

Démenti

Autant que nous sachions, les renseignements fournis sous cette fiche sont exacts. Cependant la détermination finale de convenance du produit chimique est la responsabilité seule de l'utilisateur. Puisque les conditions d'usage sont indépendantes de notre volonté, ni représentation ni garantie, exprimée ou tacite de vente ni convenance à des fins particulières ni de toute autre nature ne fait l'objet ci-dessous concernant les renseignements ci-inclus, ni le produit chimique auquel les renseignements se rapportent, incluant les renseignements inclus sous cette fiche.